



Ma municipalit 
s'active pour que
 a bouge chez nous!





Municipalité active est une initiative de Kino-Québec en partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport, l'Association québécoise du loisir municipal et l'Institut national de santé publique du Québec.

Des objectifs réalistes pour les arrondissements et les municipalités urbaines, semi-urbaines et rurales

- Créer et maintenir des environnements favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif.
- Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en leur offrant plus d'occasions de bouger dans leur vie de tous les jours.

Or, tous désirent passer à l'action, et la démarche *Municipalité active* est là pour leur faciliter la tâche. Ils ne tarderont donc pas à dire et à entendre dire : « **Ma municipalité est le meilleur endroit où vivre!** ».

Municipalité active, un atout pour :

- sensibiliser le conseil municipal ainsi que les services ou directions aux avantages de se concerter pour favoriser un mode de vie physiquement actif;
- élaborer ensuite une vision commune axée sur ce mode de vie;
- évaluer la situation en matière d'environnements propices à la pratique d'activités physiques et aux déplacements actifs;
- faire une autoévaluation des interventions;
- intégrer la démarche à des plans, politiques ou règlements existants.

Des outils pour passer à l'action

- Un questionnaire d'autoévaluation informatisé.
- Un répertoire de ressources et de programmes.
- Un guide des questions fréquemment posées.
- Un accompagnement personnalisé offert par divers organismes du milieu.



La démarche **Municipalité active** vous intéresse?

Si votre municipalité entreprend cette démarche, elle s'engage à mobiliser les ressources humaines, matérielles ou financières requises pour répondre aux besoins de sa population. Ses actions couvriront cinq champs d'application.



1. **Organisation municipale**

Une municipalité active :

- soutient, par ses politiques, règlements, mesures, programmes ou autres, la mise en œuvre d'actions;
- favorise et encourage la concertation ou l'implication des services municipaux ou des comités;
- partage diverses ressources avec ses partenaires.

2. **Programmation et animation**

Une municipalité active :

- tient compte des intérêts, des habiletés ou de la disponibilité de ses clientèles;
- offre des activités centrées sur le plaisir et une animation de qualité;
- favorise les échanges dans ses activités.



3. **Soutien aux organismes et aux personnes**

Une municipalité active :

- soutient le travail des organismes, leaders ou bénévoles en matière d'organisation et de réalisation d'activités;
- facilite et valorise l'engagement et la reconnaissance des bénévoles;
- améliore l'accès en organisant diverses activités de soutien.

4. **Aménagement urbain et installations sportives**

Une municipalité active :

- applique des mesures pour favoriser la pratique régulière d'activités physiques et les déplacements actifs et sécuritaires;
- s'assure d'avoir les installations et infrastructures en quantité suffisante et réparties équitablement.

5. **Communications**

Une municipalité active :

- fait la promotion de ses activités et de ses interventions pour favoriser la pratique régulière d'activités physiques.



ici

Des témoignages qui donnent le goût de passer à l'action!



Association québécoise du loisir municipal

« *Municipalité active* permet au personnel professionnel en loisir d'amorcer une démarche et d'élaborer des stratégies. *Municipalité active* est un outil adapté, souple et indéniablement tourné vers l'action. »

Saint-Eugène-de-Guigues

« C'est avec enthousiasme et reconnaissance que la municipalité remercie Kino-Québec de l'avoir associée au projet pilote *Municipalité active*. Cette démarche sera bénéfique à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes dans un avenir rapproché. Encore une fois merci à vous, et nous espérons que toutes les municipalités pourront à leur tour profiter de cette occasion. »

Ville de Longueuil

« *Municipalité active* permet de mobiliser tous les acteurs de l'organisation municipale (incluant les partenaires institutionnels et associatifs) autour d'un plan d'action concerté qui tient compte des plans et des politiques déjà en place. »



***Municipalité active* : une démarche souple et simple pour faire bouger votre population!**

Si vous désirez plus d'information ou si vous souhaitez réaliser la démarche *Municipalité active*, veuillez consulter le site Kino-Québec à l'adresse suivante :

www.kino-quebec.qc.ca

ou joindre :

Ingrid Fleurant

Direction de santé publique

205-1, boulevard York Ouest

Gaspé (Québec) G4X 2W5

Téléphone : 418 368-2443, poste 5391

Courriel : ingrid.fleurant.asssgim@ssss.gouv.qc.ca



Québec 

Kino-Québec est un programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de la Santé et des Services sociaux et des agences de la santé et des services sociaux.